Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture et patrimoine, architecture de terre (DSA)

Durée de formation : **2 ans**

Niveau de sortie des études : Bac + 7

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Les DSA sont des diplômes nationaux permettant aux architectes de suivre une formation de troisième cycle. Ils sont accessibles aux architectes diplômés d'Etat ou équivalent. Les spécialisations proposées sont variables selon les écoles d'architecture : architecture et risques majeurs, projet urbain, maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine, architecture et patrimoine.

D'une durée d'un an à deux ans, la formation est constituée d'un enseignement théorique et méthodologique (300h), des travaux dirigés et pratiques, d'un enseignement d'un ou plusieurs projets (200 h) et d'une mise en situation professionnelle de 4 mois minimum.

MÉTIERS PRÉPARÉS

Architecte DE	Construction d'un immeuble ou d'un hôpital, réhabilitation de logements sociaux, reconversion d'une usine en bureaux... Autant de projets qui ne peuvent pas voir le jour sans l'intervention d'un architecte. Ce maître d'oeuvre exerce le plus souvent en libéral.

OÙ SE FORMER ?

Isère (38)	Rythme & durée	Lieu
École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG - UGA)	Temps plein ; 2 ans	Grenoble

Sources : Onisep 10.2024